



OBJECTIF(S)

• **Cette** formation s'adressent aux gestionnaires techniques en immobilier tertiaire (Immeubles de bureaux, commerces...) souhaitant se perfectionner ou acquérir de nouvelles connaissances dans ce domaine. Les codes réglementaires imposent de nombreux contrôles périodiques des équipements et des opérations de maintenance qui doivent être réalisés soit par le propriétaire ou l'exploitant du bâtiment.

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Gestionnaires techniques de patrimoine immobilier.

Prérequis : aucun.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-boardt.

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Expert en gestion technique de patrimoine immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue

+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - CONTEXTE DES VÉRIFICATIONS ET DES CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

- Rappel du cadre réglementaire des ERP et des ERT.
- Les responsabilités du propriétaires, de l'exploitant et de l'employeur.
- Les dossiers d'exploitation et de suivi réglementaire : le DMLT, le registre sécurité, les diagnostics...
- Présentation de l'organisation fonctionnelle du système d'information nécessaire à mettre en oeuvre.

II - LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Les catégories de SSI.
- Présentation techniques et fonctionnelles : de la catégorie A à E.
- Description d'équipements techniques courants de sécurité incendie : extincteurs, systèmes de désenfumage, RIA, sprinkler...

III - L'ENTRETIEN MINIMAL PRÉVU PAR LA RÉGLEMENTATION

- Les opérations de vérification, de contrôles et d'entretien des équipements.
- Les opérations de maintenance obligatoires.
- La préparation à la visite de commission de sécurité.

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap